

Le Bulletin de la FSU 41



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN
EN LOIR ET CHER

Bulletin départemental de la Section de la Fédération Syndicale Unitaire de Loir-et-Cher
35 - 37 avenue de l'Europe - BP 30836 41008 BLOIS CEDEX
Tél. 02 54 42 03 83 - Courriel : fsu41@fsu.fr
N° CPPAP : 0430 S 07496 - ISSN : 1254-1648
Directeur de la Publication : E. MERCIER
Imprimé à la section départementale - dépôt légal à parution

Prix au numéro : 1€
Abonnement : 4€

L'édito

Dépôt : 12.09.2025

À distribuer avant le : 18.09.2025

BLOIS PPDC

P4

LA POSTE

DISPENSE DE TIMBRAGE

Face à l'injustice sociale, soyons uni-es !

S'il faut reconnaître un aspect positif à la période que nous traversons, c'est qu'elle pousse chacune et chacun à s'intéresser à des sujets qui d'ordinaire apparaissent éloignés ou trop techniques. Il en va ainsi du projet de budget, préparé par le gouvernement Bayrou et qui poursuit sa route malgré tout.

La préparation du budget devient – enfin – une question politique centrale qui intéresse largement l'ensemble des citoyens. La crise politique met en lumière les choix faits depuis des décennies, et surtout leurs conséquences sur la dette

publique, ou plutôt sur les finances publiques. Contrairement à l'idée réactionnaire selon laquelle l'État se gère « en bon père de famille », la dette n'est pas néfaste si elle permet de financer des écoles, des hôpitaux, bref tous les services publics qui sont autant d'investissements essentiels à l'avenir.

Aujourd'hui, **les déficits viennent surtout de choix politiques qui ont favorisé les classes sociales supérieures.** Ils ont pour origine un manque de recettes et non un trop plein de dépenses. **À l'opposé de la fumeuse théorie du ruissellement, le partage des richesses passe nécessairement par une politique fiscale qui assure la redistribution,** loin des discours démagogiques sur le sujet.

Depuis juillet, l'intersyndicale a retrouvé l'unité d'il y a deux ans.

C'est une bonne nouvelle et cela a permis de lancer la bataille avec la pétition « stopbudgetbayrou.fr » qui réunit à ce jour presque 390 000 signatures. Depuis la rentrée, de nombreux secteurs sont dans l'action avec parfois des mouvements de grève. Le 10 septembre a marqué une nouvelle étape avant la journée de grève interprofessionnelle du 18 septembre. Pour obtenir un budget de justice sociale, il faudra encore amplifier les mobilisations, les construire dans l'unité avec l'ensemble des personnels. La désignation de S. Lecornu comme premier ministre sonne comme une provocation tant il est plus que probable qu'il poursuivra la feuille de route de son prédécesseur et qu'il sera nettement placé sous la férule de l'extrême droite.

Il reste quelques jours pour réussir la mobilisation du 18 septembre.

Partout dans les services, les écoles et les établissements, nous devons poursuivre le travail pour construire cette action et les suites. Notre avenir passe par le progrès social !

Emmanuel Mercier, Aline Pasnon
Co-secrétaires départementaux

FSU 41 - 35-37 Avenue de l'Europe - BP 30836 - 41008 BLOIS CEDEX

Sommaire :

- Page 1 : Édito
Page 2 : Pour le droit à l'IVG
Pas d'enfant à la rue
43^{ème} randonnée
de la Paix
Page 3 : Saint Louis ouvre,
la République recule
Caroline Grandjean
Ambiance thermique,
rapport de l'AES
Nouveau collège pour
Blois ouest
Page 4 : Palestine : ne détournons
pas le regard
Comment nous contacter ?

18 SEPTEMBRE : GRÈVE ET MANIFESTATIONS.

- Contre l'austérité et pour un budget de justice sociale,
- Pour la justice fiscale,
- Pour nos salaires
- Romorantin : 10h00, Place de la Paix
- Vendôme : 10h30, Place de la Liberté
- Blois : 14h30, Préfecture (à partir de 12h, plancha revendicative)

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LE DROIT À L'IVG

Dimanche 28 septembre, Blois,
carrefour de la Résistance, 11h.

28 septembre : journée internationale pour le droit à l'avortement !

Face à la multiplication des attaques de l'extrême-droite contre les droits des femmes, la FSU exprime sa solidarité avec celles et ceux qui luttent pour l'avortement, un droit fondamental. Dans le monde, 40 % des femmes vivent dans un pays où les lois sur l'avortement sont restrictives.

Aux États-Unis, ce droit régresse fortement, avec 20 États qui ont soit limité, soit interdit l'avortement. Ces politiques régressives, également observées en Hongrie et en Italie, ont entraîné la mort de femmes.

En France, et plus spécifiquement dans le Loir-et-Cher, 17 % des avortements ont lieu en dehors du département, et les délais d'attente peuvent s'étendre de 7 à 11 jours.

Bien que le droit d'avorter soit désormais inscrit dans la Constitution française, une première mondiale, l'accès à l'IVG reste difficile.

Le manque de structures et les délais trop longs constituent des obstacles majeurs, d'autant plus que le délai légal n'est que de 14 semaines. La FSU demande la réouverture de maternités

et de centres de santé sexuelle, et l'augmentation du délai d'avortement.

Le Conseil National de l'Ordre des médecins gynécologues-obstétriciens s'est récemment prononcé pour la suppression de la clause de conscience. La FSU soutient cette initiative, car cette clause est souvent utilisée pour créer des obstacles injustifiés qui limitent l'accès des femmes à l'IVG.

L'avortement doit être reconnu comme un droit fondamental, partout et en tout temps.

La FSU appelle à une large participation à la journée internationale pour le droit à l'avortement le dimanche 28 septembre à 11H00, à Blois au carrefour de la Résistance.

Baisse des subventions : des femmes en péril

Une enquête de la Fondation des Femmes (2025) révèle que 70 % des associations de soutien aux femmes victimes de violences sont en grande difficulté financière. Elles subissent des retards dans le versement de leurs subventions et doivent fonctionner avec des trésoreries en tension, ce qui pourrait mettre en péril l'accompagnement de plus de

6 000 femmes.

En Loir-et-Cher, le Planning Familial a alerté sur une baisse de subvention de plus de 40 000 euros depuis 2024, menaçant son service d'accueil de jour pour les femmes et enfants victimes de violences intrafamiliales. Au 1er juillet 2025, seulement 18 % des fonds prévus avaient été versés.

Le rapport souligne un décalage majeur entre les moyens alloués et les besoins réels. L'État ne dépense que 12,7 millions d'euros par an pour lutter contre les violences sexuelles, alors qu'au moins 344 millions d'euros seraient nécessaires pour une prise en charge efficace des victimes et l'amélioration de la justice.

Face à cette situation, la FSU réclame une loi-cadre globale contre les violences faites aux femmes.



Pas d'Enfant à la Rue-41 :

des enfants dehors à Blois en cette rentrée

Plus de 2 000 enfants ont passé une nuit dehors en France avant la rentrée scolaire selon l'UNICEF. Des chiffres en augmentation : + 30 % en 3 ans ! Et qui ne comptent pas de fait tous ceux invisibilisés.

À Blois, le constat est le même : en cette rentrée, 50 enfants et leurs 25 parents (dont 21 mères) sont sans solution institutionnelle. Parmi ces 50 enfants, grâce à l'appui et à la solidarité des villes de Blois et Vineuil et du CIAS, nous en accompagnons 30 avec leurs familles dans des logements pérennes.

Rappelons-le, cela ne fait pas partie de leur domaine de compétences : un grand merci à ces équipes qui s'attachent à vouloir faire respecter à nos côtés la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Rappelons également que l'Éducation Nationale remplit pleinement sa mission : celle de scolariser tout enfant, sans distinction, dès la Toute Petite Section, dans un lien efficace avec les services de la ville de Blois.

Espérons que le nouveau Préfet,

auquel nous venons d'adresser une demande de rencontre, saura se montrer plus humain et pourra faire en sorte de rendre plus cohérentes les mises à l'abri entre les différentes institutions.

Notre association, grâce à vos dons, a permis de financer plus de 150 nuitées depuis mai dernier !

Vous pouvez adhérer à notre association et partager ainsi les valeurs de l'association (montant libre) ou faire un don unique ou mensuel. Votre don est déductible à 75 % des impôts et un reçu fiscal est généré directement sur demande.

Pour ce faire, utilisez le QR code ci-contre.



Enfin, nous vous donnerons rendez-vous rapidement pour une rencontre entre sympathisant-es.

Encore une fois, merci pour votre soutien !

43ème randonnée de la Paix-Blois

21 septembre :



Dans le cadre de la journée internationale pour la Paix, le Mouvement de la

Paix 41 organise une randonnée pour promouvoir les valeurs pacifistes.

Depuis de nombreux mois, les politiques et une majorité de médias surfent sur le climat anxiogène mondial qu'ils contribuent eux-mêmes à accentuer.

La France, qui occupe le 2ème rang mondial de vente d'armes, contribue à alimenter les conflits mortifères.

En augmentant le financement des dépenses militaires et en diminuant drastiquement celui des dépenses sociales, E.Macron oriente notre pays vers une économie de guerre.

La FSU dénonce cette politique et invite à venir randonner le 21/09 au stade des allées.

départ de 7H30 à 10H00

5 - 10 - 15 - 20 - 25 km

Saint Louis ouvre, la République recule

La FSU a été l'une des premières à alerter sur le projet d'ouverture de l'académie Saint Louis à Nouan-le-Fuzelier. Elle est intervenue à chaque occasion et a été à l'origine d'un communiqué de presse en mars, puis d'une lettre ouverte en juillet signés par de nombreuses organisations syndicales, associatives et politiques se situant dans le champ républicain. Les presses locale et nationale se sont emparées du sujet, ce qui a contribué à révéler les projets politiques de Pierre Édouard Stérin.

Pourtant les raisons de s'opposer à l'ouverture de cette académie sont réelles.

Ainsi, les déclarations publiques du financier du projet, qui ne cache pas son ambition de voir l'extrême droite prendre le pouvoir en France et met pour cela sa fortune à cette fin. Ou encore les prises de parole du principal initiateur de la charte de l'éducation intégrale, relevant de l'anti-science et remettant en cause les résultats de la recherche, parlant de « tyrannie républicaine » à propos des législations qui remettraient en cause « le droit naturel ».

Plus concrètement, la charte repose sur les visions les plus rétrogrades de la religion catholique, notamment sur

l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité remplacée par une vision binaire et archaïque des genres, passiste, voire homophobe. Quant à la charte dite « de protection des mineurs », on ne peut que se demander qui elle protégera alors qu'elle prévoit un fonctionnement en capitainerie, qui, déjà, participait à générer des violences dans d'autres établissements privés. Enfin, la soumission aux enseignements du Pape aurait dû pousser le préfet à s'opposer à l'ouverture afin de prévenir toute influence étrangère.

Le refus de s'opposer à l'ouverture est donc incompréhensible. Le Recteur d'académie dit avoir entendu les alertes et promet des contrôles, mais l'actualité, notamment celle liée à Bétharram, montre que dans ces milieux les violences mettent des décennies à apparaître. D'ici là, le mal sera largement fait.

On ne peut qu'être saisi d'incompréhension devant cette décision qui marque un renoncement à défendre la République et la démocratie alors que l'extrême droite est aux portes du pouvoir. La FSU 41 ne peut accepter cette non décision et poursuivra son action pour obtenir la fermeture.

Suicide de Caroline Grandjean, Professeure des écoles et directrice Communiqué FSU-SNUipp

Le 1er septembre 2025, jour de rentrée scolaire, Caroline Grandjean, enseignante dans le Cantal a mis fin à ses jours, après de longs mois de harcèlement lesbophobe sur son lieu de travail dont l'origine n'a jamais été éclaircie.

La FSU-SNUipp exprime sa peine et son indignation. Elle apporte tout son soutien à sa famille et à ses proches qui vivent une épreuve terrible, ainsi qu'à tous les personnels touchés par ce drame.

Il est essentiel que toute la lumière soit faite sur ce qui a abouti à un tel geste et que les coupables soient sanctionnés. La FSU-SNUipp demande aussi la tenue d'une enquête administrative afin d'éclaircir les différentes responsabilités au sein de l'Education nationale qui, en tant qu'employeur, n'a pas été en capacité de protéger.

Les LGBTQIAphobies comme toutes les discriminations, le harcèlement, la haine de l'autre n'ont pas leur place à l'école comme dans l'ensemble de la société. La FSU-SNUipp est plus que jamais déterminée à les combattre.

Un nouveau collègue pour Blois Ouest !

Grâce aux mobilisations et à la ténacité de la FSU41 et du SNES-FSU41, il n'y aura pas de fermeture sèche du collège Rabelais. Une porte de sortie vers le haut a fini par être trouvée : la construction d'une cité scolaire au lycée Camille Claudel !

L'actuel projet prévoit d'accueillir 300 élèves. Pour la FSU41, cette estimation est trop faible au regard du nombre d'élèves scolarisés au collège Rabelais et du nombre d'élèves actuellement scolarisés dans le privé.

Pour la FSU41, la resectorisation est un enjeu primordial : redéfinir les quartiers, informer les familles sont des étapes indispensables pour que le projet rencontre l'adhésion de la communauté éducative.

La FSU41 poursuit le travail sur d'autres points importants comme la question des écoles « orphelines » du REP+ ou celle de la mutation des personnels.

Ambiance thermique

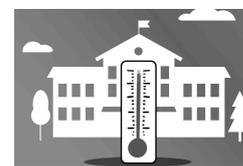
Rapport de l'Alliance Ecologique et Sociale sur l'urgence de rénover le bâti scolaire

Températures dépassant les 30°C dans les classes, chauffage défaillant, fenêtres mal isolées, infiltrations, défauts d'aération, achat de ventilateurs par le personnel, cours sans végétation... La dégradation des bâtiments scolaires renforce les injustices scolaires, sociales et territoriales, tout en dégradant la santé et les conditions de travail.

À travers de nombreux témoignages, des données publiques, syndicales et associatives, le rapport de l'AES (Alliance Ecologique et Sociale), dont la FSU est partie prenante, établit un état des lieux précieux du bâti scolaire et souligne l'urgence absolue de le rénover grâce à des investissements supplémentaires de 5 milliards d'euros.

En parallèle de la publication du rapport, les syndicats FSU, CGT Éduc'action et Sud Éducation rendent publics les premiers résultats d'une

enquête inédite menée auprès de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, du primaire comme du secondaire.



Les premiers chiffres obtenus parlent d'eux-mêmes ! 95 % des répondant-es disent souffrir

des températures trop élevées. En hiver, la majorité (61 %) rencontre des problèmes de confort thermique quand il fait froid. S'ajoutent à cela des équipements défaillants.

Pour aller plus loin...



Rapport de l'AES - Participer à l'enquête

Génocide et famine en Palestine : ne détournons pas le regard

La reconnaissance par la France de l'État de Palestine en septembre est une mesure diplomatique, exigée de longue date par les organisations mobilisées pour la paix. Elle est une étape dans la construction d'une paix juste et durable respectant le droit à l'autodétermination de chaque peuple dans le cadre de son État et des frontières reconnues par l'ONU en 1967.

Mais ce droit à l'autodétermination des Palestiniens est plus que jamais menacé par le génocide en cours à Gaza et par la politique coloniale menée par le gouvernement de Netanyahu.

La FSU dénonce avec force cette guerre génocidaire, dans laquelle les bombardements quotidiens et le blocus de l'aide humanitaire

ont causé des dizaines de milliers de morts et de blessés, des déplacements massifs et la destruction systématique des moyens de subsistance.

L'ONU a officiellement déclaré l'état de famine dans la bande de Gaza, ce qui signifie une privation alimentaire extrême pour plus de 500 000 personnes et une malnutrition aigüe qui touche plus de 30% des enfants de moins de cinq ans. La FSU condamne cette ignominie et la fuite en avant mortifère des autorités israéliennes ainsi que le silence complice d'une partie de la communauté internationale.

Face aux incessantes violations du droit international et des droits humains, la FSU rappelle son exigence d'un cessez-le-feu immédiat, d'une libération des prisonnier-es et des otages, préalables indispensables à une paix juste. Elle appelle également à l'entrée immédiate et sans restriction

de l'aide alimentaire à Gaza et à la fin de la colonisation et de l'apartheid en Cisjordanie comme exigées par la Cour Internationale de Justice. Elle appelle la France et l'Union européenne à prendre des mesures concrètes : suspension de l'accord d'association UE-Israël, embargo sur les armes, boycott du complexe militaro-industriel israélien, et soutien aux instances internationales.

Tout en condamnant fermement l'antisémitisme, la FSU refuse que la critique du gouvernement israélien soit censurée.

Pour une paix juste et durable, le droit international doit être appliqué et préservé, tout comme l'ensemble des droits des Palestiniens.



Actions en solidarité avec la Palestine Agenda du collectif inter-organisations Palestine 41

- **Mardi 16 septembre** -20H30 - Cinéma Les Lobis à Blois : projection du film *Put your soul in your hand and walk*.
- **Mardi 23 septembre** – Bourse du travail à Blois : projection du film *My land* en présence de son jeune réalisateur palestinien de Cisjordanie Mohamed Zwahra. L'horaire reste à définir.
- **Samedi 11 octobre** – 15H00 - Bourse du travail à Blois : conférence gesticulée « Comment je suis devenu juif en l'an 2000 » par André Rosevègue, porte-parole de l'Union juive française pour la paix.
- **vendredi 24 octobre** - marché des Favignolles à Romorantin : la parole aux habitantes et habitants sur le thème « Pour toi, la Palestine, Gaza, c'est quoi ? »

COMMENT NOUS CONTACTER ?



Par téléphone : 02 54 42 28 30
02 54 42 03 83

Par email : snu41@snuipp.fr
lundi-mardi-jeudi-vendredi
8H30-12H15/13H30-17H30
mercredi : 8H30-12H00

Rencontres individuelles ou collectives dans votre école
Aline Panson - Virginie Grospar
Véronique Lafarcinade
Céline Legrand - Lucile Coelho
Magali Manso - Caroline Grégoire
Julien Rousselot - Frédéric Besnard
Julie Loubignac - Julien Colin



Par email : snes41@orleans.snes.edu
(plus rapide pour toute question urgente)

Par téléphone : 02 54 45 21 04
Permanence le jeudi,
selon actualité

Accueil possible à la section sur rendez-vous,
Rencontres individuelles ou collectives dans votre établissement
Aurélia Stedrinsky - Karol Moreau
Christelle Bérenger - Cathy Tessier
Aurélie Dubosc



Stéphane Leroy
Par mail : stephane.leroy.snuep@gmail.com
06 52 28 85 28



Marie Merlet
06 71 03 03 59
mmerlet.fsu41@gmail.com
snasub.fsu.orleans-tours@snasub.fr



SUI-FSU
Syndicat Unitaire de l'Inspection Pédagogique



sn U pden -FSU

Si vous êtes assistante sociale, infirmier-e, inspecteur-trice, personnel de direction, ou agent-e d'une autre administration ou collectivité locale, vous pouvez contacter directement la section départementale de la FSU.
tel : 02 54 42 03 83
mail : fsu41@fsu.fr



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN